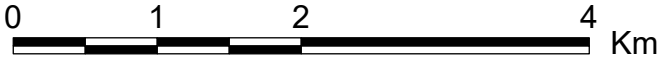


LÉGENDE

Ontario 

-  Zone de la ceinture de verdure*
-  Campagne protégée
-  Système du patrimoine naturel
-  Villes / Villages
-  Vallées fluviales urbaines
-  Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara
-  Zone de la moraine d'Oak Ridges
-  Zones de peuplement à l'extérieur de la ceinture de verdure
-  Routes ou routes principales
-  Limites municipales



1 cm correspond à 525 m



Nord de la carte: 0°

Notes: Nous nous sommes efforcés d'intégrer avec précision ces renseignements à la carte. Toute fois, cette carte ne devrait pas servir à trouver l'emplacement exact d'éléments ou de routes. Pour de plus amples renseignements sur les limites précises et les zones de peuplement, y compris la ceinture de verdure villes/villages et hameaux, les municipalités appropriées devraient être consultées.

Source de renseignements : Production et sources de données provenant du ministère des Affaires municipales et du Logement, du Ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts, du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

<https://www.ontario.ca/page/accessible-customer-service-policy>
Nous avons à cœur d'offrir des services à la clientèle accessibles. Sur demande, nous pouvons fournir des formats accessibles et des aides à la communication. Veuillez communiquer avec le MAML par courriel (mininfo@ontario.ca) pour connaître les détails du règlement.

*Règlement de l'Ontario 59/05, dans sa version modifiée.
© 2022, Imprimeur du Roi pour l'Ontario

